

**IV<sup>e</sup> siècle**

Début de la présence chrétienne sur le territoire suisse.

**450**

Fondation du monastère de Romainmôtier, l'un des plus anciens édifices religieux du canton encore en activité, avec l'abbatiale de Payerne.

**IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle**

Mise en place des paroisses. Leurs frontières structureront le territoire des communes du canton de Vaud. Certains riches propriétaires terriens convertis au christianisme font construire des chapelles ou des oratoires dans leur villa.

**20 octobre 1275**

Consécration de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne. Le chantier aura duré plus de 100 ans.

**1476**

Orbe, Grandson, Echallens et Morat deviennent des baillages communs sous l'autorité conjointe de Berne et Fribourg. Ce régime subsistera jusqu'à la Révolution helvétique de 1798.

**1536**

La réforme protestante s'impose dans le canton de Vaud à la suite de l'occupation bernoise (1536-1798).

C'est lors d'un débat public à la cathédrale, appelé la «Dispute de Lausanne», que les réformateurs Guillaume Farel, Pierre Viret et Jean Calvin l'emportent sur les catholiques. Le culte catholique est dès lors interdit dans tout le canton de Vaud, excepté dans le baillage commun d'Orbe-Echallens. Dans plusieurs paroisses du district d'Echallens, le culte protestant et la messe catholique furent célébrés dans la même église, comme à Etagnières et à Assens.

**1739**

Premières loges maçonniques à Lausanne

**Dès 1750**

La célébration de la messe catholique est tolérée dans des habitations privées, notamment chez des étrangers en villégiature.

**1798**

Sous la République helvétique (1798-1803), les mariages mixtes sont autorisés et la liberté de conscience et de culte reconnue pour tous.

**1803**

Entrée du canton de Vaud dans la Confédération.  
A la suite de l'Acte de Médiation qui consacre entre autres l'union de l'Eglise et de l'Etat, les pasteurs vaudois acquièrent le statut de fonctionnaire d'Etat. Ce statut sera supprimé suite à l'adoption de la nouvelle Constitution vaudoise de 2003.

**1810**

Sous la pression notamment de la France et de la Diète fédérale, les autorités politiques vaudoises autorisent le culte catholique RLV 1810. Les paroisses catholiques doivent cependant pourvoir à toutes leurs dépenses et ne sont pas autorisées à construire des clochers.

**1816**

Premiers cultes anglicans à Lausanne suite à l'essor du tourisme et à l'arrivée d'ingénieurs anglais. L'église anglaise de Lausanne sera construite en 1878. D'autres paroisses anglicanes verront le jour à Vevey, Montreux et Château-d'Œx.

**1824**

Les idées du mouvement de Réveil d'origines anglaise et américaine commencent à se répandre dans le canton. Elles entraînent la création des Eglises évangéliques des Amandiers à Lavigny, des Marronniers à Rolle et de l'Oasis à Morges.

**1826**

La première communauté juive du canton voit le jour à Avenches. Ses fidèles sont originaires d'Alsace. Une seconde communauté se constituera vingt ans plus tard à Lausanne.

**1832**

L'église Notre-Dame de Lausanne est inaugurée au Valentin. Elle est la première église catholique érigée dans le canton depuis l'introduction de la Réforme en 1536. C'est seulement en 1948 que des cloches seront ajoutées à l'édifice. L'église catholique du Valentin a été promue au rang de basilique en 1992.

1839

Naissance du mouvement darbyste à la suite d'un bref séjour de John Nelson Darby (1800-1882) à Lausanne. Des assemblées de Frères se forment notamment dans la région du Jura (Ballaigues, Sainte-Croix, L'Auberson, Le Brassus) et du Pays-d'Enhaut. L'Armée du salut et le méthodisme se structurent également à cette époque-là.

1845

La révolution radicale, menée par Daniel-Henri Druey, aboutit à un contrôle accru de l'Eglise réformée et des pasteurs par l'Etat. S'ensuit une démission massive de pasteurs condamnant la mainmise de l'Etat sur l'Eglise.

1846

Fondation de l'organisation faitière Alliance évangélique, à laquelle les Eglises évangéliques vaudoises adhèrent.

1847

Guerre du Sonderbund pendant laquelle s'opposent les cantons à majorité protestante et ceux exclusivement catholiques.

Création de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud à la suite des conflits au sein de l'Eglise réformée vaudoise qui dès lors prendra le nom d'«Eglise nationale». Revendiquant une séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'Eglise libre sera active jusqu'en 1966.

1848

Adoption de la première Constitution fédérale et entrée dans le premier Conseil fédéral de D.-H. Druey.

Selon Forclaz (2009), l'Etat fédéral suisse moderne se forme dans le souci d'assurer la cohabitation pacifique entre les camps confessionnels ennemis au sortir de la guerre du Sonderbund (1847).

1849

Les autorités interdisent la tenue d'assemblées religieuses indépendantes par un décret qui sera abrogé en 1859.

1850

Construction de la chapelle anglicane par le Grand-Hôtel de Territet, proche de la gare où passera l'Orient Express.

1852

La première Eglise des Saints des Derniers Jours vaudoise (Eglise mormone) voit le jour à Lausanne.  
*«Jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la progression du nombre des membres a été ralentie par le fait que les membres étaient fortement encouragés à émigrer aux Etats-Unis.»*  
(Témoignage d'un mormon)

**1859**

Valérie de Gasparin-Boissier, libriste vaudoise, crée l'Ecole normale des garde-malades indépendantes de Lausanne, devenue par la suite La Source. C'est la première école d'infirmières laïque dans le monde.

**1861**

La liberté de culte est inscrite dans la nouvelle Constitution vaudoise.

**1871**

Création de la loge franc-maçonne Liberté à Lausanne par Louis Ruchonnet, conseiller fédéral radical. Quatre ans plus tard, la loge Progrès et Vérité ouvre à Bex.

**1875**

L'Eglise presbytérienne d'Ecosse voit le jour à Lausanne.

**1878**

Inauguration de l'église orthodoxe russe à Vevey, la Sainte Mégalomartyre Barbara, suite à l'arrivée en Suisse d'artistes russes et d'une élite aristocratique.

**4 juillet 1883**

L'Armée du Salut est momentanément interdite par un arrêt du Conseil d'Etat.

**1903**

La première communauté de Témoins de Jéhovah du canton voit le jour à Yverdon. Actuellement, le canton compte vingt-trois communautés jéhovistes.

**1904**

Ouverture de la clinique de la Lignière à Gland, propriété de l'Eglise adventiste qui s'implante dans le canton de Vaud dès 1874.

1908

L'Eglise nationale vaudoise accorde le droit de vote aux paroissiennes.

1910

Inauguration de la synagogue de Lausanne à l'Avenue Juste-Olivier. Cet édifice de style byzantin est inscrit comme bien culturel suisse d'importance nationale. Avec le centre taoïste en construction à Bullet, il est l'un des deux seuls édifices religieux du canton qui ne soit pas chrétien.

1914-1918

Première Guerre mondiale

1918

Grève générale

1920-1940

Extrait de *Pipes de terre et pipes de porcelaine. Souvenirs d'une femme de chambre en Suisse romande, 1920-1940*, de Madeleine Lamouille:

« C'est au contact de Marie que je suis devenue athée. Tant que j'ai été dans mon village, j'ai pratiqué ma religion. J'étais obligée. Je n'aimais pas aller me confesser. J'allais à la messe, je n'aurais pas pu faire autrement; mon père n'aurait pas permis. D'ailleurs je n'aurais pas osé ne pas y aller: je croyais encore à toutes ces choses-là et je faisais comme tout le monde. » (p.115)

**1934**

Une communauté soufie (courant de l'islam) voit le jour dans la région de Morges créée par des Suisses convertis. Elle se formalisera sous le nom d'Association internationale soufie Alâwiyya.

**1935**

Lydia von Auw, première femme admise à la faculté de l'Eglise libre vaudoise, est consacrée pasteur.

**1937**

L'initiative lancée par le colonel vaudois Arthur Fonjallaz visant à interdire la franc-maçonnerie et les autres organisations similaires est rejetée en votation populaire le 28 novembre.

**1939-1945**

Seconde Guerre mondiale

**1956**

L'Etat de Vaud alloue à l'Eglise catholique un subside annuel de 200'000 frs pour ses activités caritatives.

**1957**

Dans le contexte de la Guerre froide, et à la suite de l'arrivée en Suisse de réfugiés des Pays de l'Est, des communautés chrétiennes se constituent, comme la communauté protestante hongroise de Lausanne en 1957.

La première communauté baha'ie du canton voit le jour à Lausanne.

**1958**

Création de la Loge de l'Ancien et Mystique Ordre de la Rose-Croix à Lausanne. Ce mouvement ésotérique minoritaire naît en 1915 aux Etats-Unis.

**1964**

Création de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC) qui regroupe une soixantaine d'associations paroissiales.

1966

Création de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), fusion de l'Eglise nationale et de l'Eglise libre.

1970

Des saisonniers venus de Turquie fondent la première communauté musulmane sunnite Lozan Türk Birligi à Renens. Dix ans plus tard, une seconde communauté se crée à Moudon.

L'Etat et les communes prennent en charge les frais du culte catholique selon les mêmes normes que celles du culte protestant.

1974

Le pasteur évangélique américain Bill Graham organise la rencontre *Laustade* au stade olympique de la Pontaise à Lausanne. Cet événement rassemble plus de 20'000 personnes et mobilise le milieu évangélique romand.

1976-1977

Création de la première communauté néo-hindoue, la Shri Ram Chandra Mission à Lausanne, et en 1977, de la communauté Sûkyô Mahikari, d'origine japonaise, à Corsier-sur-Vevey.

1978

Ouverture du monastère bouddhiste tibétain au Mont-Pèlerin. L'arrivée en Suisse de réfugiés tibétains est à l'origine de cette communauté.

1980

Création du centre bouddhiste japonais Dojo Zen à Lausanne

1982

Création de l'Association bouddhique vietnamienne Linh Phong d'Ecublens

Etablissement de l'Eglise chrétienne du Chablais à Aigle qui rassemble des migrant-e-s d'Afrique francophone.

1988

Une communauté kimbanguiste voit le jour à Lausanne. Elle se réunit à la chapelle protestante de Malley.

Le kimbanguisme est né au Congo belge dans le sillage de Simon Kimbangu, un Congolais de confession baptiste. Dès avril 1921, alors que le Congo est sous autorité belge, il rassemble des foules enthousiasmées par sa réputation de guérisseur et ses prédications annonçant le retour du Christ et la libération des Africains. Son Eglise sera reconnue officiellement par l'Etat colonial en 1959.

**1993**

Création de la communauté hindoue Sri Katpaga Vinayagar de Prilly. Elle rassemble principalement des Tamouls originaires du Sri Lanka ayant fui la guerre civile.

**1994**

Drame de l'Ordre du Temple Solaire à Cheiry (Fribourg) et Salvan (Valais). Des vaudois-es figurent parmi les quarante-huit victimes.

La communauté musulmane chiite Ahl el Bayt voit le jour à Lausanne. Seule communauté chiite du canton, elle loue un ancien bureau pour ses cultes.

**1996**

Création du Groupe d'études spirituelle Paul et Étienne (GEEPE). cette communauté se réunit dans le quartier industriel de Crissier.

**1998**

Création à Lausanne de l'Arzillier, Maison du dialogue interreligieux, qui rassemble des représentant-e-s de l'Eglise réformée, de l'Eglise catholique, de la communauté musulmane, de centres bouddhistes, de la communauté baha'ies et de la communauté juive.

**2001**

Création du monastère bouddhiste thaïlandais Wat Buddhavihara à Echallens

**2002**

Création du CIC, Centre intercantonal d'informations sur les croyances

**2003**

Fondation du Conseil des Eglises Chrétiennes du canton de Vaud (CCECV) qui réunit des réformés, des catholiques, des évangéliques, des anglicans, des orthodoxes, des catholiques-chrétiens, des coptes, des adventistes, des luthériens, des presbytériens et des méthodistes.

Entrée en vigueur de la nouvelle Constitution vaudoise

L'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud et la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud sont toutes deux reconnues par la nouvelle Constitution comme institutions de droit public dotées de la personnalité morale. La communauté israélite de Lausanne, quant à elle, est reconnue en tant qu'institution d'intérêt public. La nouvelle Constitution offre aux autres communautés religieuses la possibilité d'être également reconnues d'intérêt public selon des critères strictement définis.

**2004**

Création de l'Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVAM) en vue notamment de déposer une demande de reconnaissance d'intérêt public auprès de l'Etat. Actuellement, l'UVAM regroupe dix-sept communautés musulmanes.



**2007**

Etablissement de l'Eglise de Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Monde (tocoïsme) à Lausanne. Elle se réunit dans la salle capitulaire derrière la cathédrale de Lausanne.

Création de la communauté taoïste à Yverdon-les-Bains. Elle est actuellement en train de construire son centre à Bullet près de Sainte-Croix, qui sera inauguré en 2019.

**2009**

Etablissement de l'Association culturelle des musulmans de Payerne

La Communauté orthodoxe tewahedo érythréenne Sainte-Marie voit le jour. Elle se rassemble au Temple de Chailly à Lausanne.

L'initiative populaire «Contre la construction de minarets» est approuvée par le peuple suisse le 29 novembre. On comptabilise 57,5% de oui au niveau fédéral. Le canton de Vaud est l'un des quatre cantons à avoir refusé le texte avec 53,1% de non.

**2010**

Dès 2010, des groupes néo-chamaniques se forment en Suisse romande.

**2013**

Le temple de Saint-Luc dans le quartier de la Pontaise à Lausanne, datant de 1940, est transformé et réaffecté en maison de quartier.

**2014**

Une Confrérie mouride d'origine sénégalaise voit le jour dans le canton de Vaud. Elle se rencontre notamment dans une salle au-dessus d'un garage à Préverenges.

**2015**

Entrée en vigueur du règlement d'application de la loi sur la reconnaissance des communautés religieuses

Avec ce nouveau cadre législatif qui exige notamment le respect des principes démocratiques et la transparence financière, l'Etat souhaite s'adapter à la diversité religieuse et propose un nouvel outil d'intégration. Sujet sensible et controversé, il aura fallu onze ans aux autorités politiques pour élaborer loi et règlement définissant les conditions de reconnaissance des communautés religieuses minoritaires dans le canton de Vaud.

**2016**

Les cinq paroisses anglicanes ainsi que la paroisse catholique-chrétienne du canton de Vaud, réunies dans la Fédération des Eglises dans le canton de Vaud signataires de l'Accord de Bonn de 1931, déposent formellement leur demande de reconnaissance d'intérêt public.